



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Urgence sur la situation des ponts dans les communes rurales françaises

Question écrite n° 5856

Texte de la question

M. Guillaume Florquin alerte M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur le vieillissement inquiétant des ponts dans les communes rurales françaises et la nécessité urgente de leur entretien. À Saint-Amand-les-Eaux, les travaux de rénovation du pont du Moulin-Blanc ont récemment débuté après une étude ayant révélé la nécessité d'une intervention structurelle pour en garantir la longévité. Ce chantier, financé par le département, montre l'importance d'un diagnostic précoce et d'un soutien public pour entretenir des infrastructures essentielles à la circulation locale, ferroviaire comme routière. Mais ce cas n'est que le reflet d'une réalité nationale bien plus alarmante. Selon une enquête récente, environ 10 000 ponts situés dans des petites communes françaises nécessitent des travaux de réparation à brève échéance, ce qui représente un quart des ouvrages existants et un coût estimé à 740 millions d'euros. Ces infrastructures, souvent anciennes, sont essentielles à la desserte des territoires ruraux, à la sécurité des habitants et au dynamisme économique local. Pourtant, faute de moyens techniques et financiers, les petites communes ne peuvent faire face à ces dépenses sans un soutien de l'État. Le risque est grand de voir se multiplier les fermetures préventives, voire des accidents dus à un défaut de maintenance. Aussi, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour accompagner financièrement les communes rurales dans la rénovation et l'entretien de leurs ponts et s'il envisage la création d'un fonds spécifique dédié aux infrastructures vieillissantes dans les territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Florquin](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5856

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Ministère attributaire : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2025